

PRÉFORMATION 2023

PRÉREQUIS ENTRÉE EN FORMATION BPJEPS AAN

PSE1 - BNSSA - ATTESTATION DE 400 mètres nage libre

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La préformation doit permettre au candidat d'être capable :

- De connaître et comprendre l'environnement professionnel des AAN
- De communiquer de manière adaptée dans les situations de la vie professionnelle
- D'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques courants prévisibles liés à la pratique des AAN
- De surveiller et garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratique des AAN et de maîtriser et faire appliquer les règlements (Conformément aux prérogatives professionnelles du BNSSA)

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi résidents du département du Loir et Cher (41)
- Tout niveau et accessible aux personnes ne situation de handicap
- A partir de 17 ans : pour les mineurs, fournir obligatoirement soit une autorisation d'entrée en formation du représentant légal, soit un acte d'émancipation (articles 413-1 à 413-8 du Code Civil.)

PRÉ-REQUIS

- Être éligibles au dispositif DEFI
- **Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la natation**
- Réussite tests de sélection et entretien (6/04/2023)

DURÉE DE LA FORMATION

- 357 heures

LIEU DE LA FORMATION

- Cours pratiques : 41000 Blois
- Cours théoriques : 41000 Blois
- PSE1 : 41350 Vineuil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves pratiques et théoriques pour l'obtention :

- Du PSE1
- Du BNSSA
- De l'attestation de 400 mètres nage libre en 7

minutes et 40 secondes maximum (Arrêté du 29 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif »)

CONTENU DE LA FORMATION

- Techniques de nage et sauvetage : 161 heures
- Formation au PSE1 : 35 heures
- Formation théorique et pratique au BNSSA : 56 heures
- Postures et savoir-être professionnels : 21 heures
- Mise à niveau à l'écrit, à l'oral et en environnement numérique : 21 heures
- Connaissance de l'environnement professionnel : 21 heures
- Connaissances scientifiques : 21 heures
- Coaching : 21 heures

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation à visée professionnelle reposant sur des mises en situation pratiques (natation, sauvetage) et théoriques, à partir de situations professionnelles réelles.
- Travail en groupe et individualisé
- Études de cas, analyses des situations, exposés.
- Moyens : environnement numérique de travail, ressources internet, documents

FORMATEURS ET INTERVENANTS

- A. CORBEAU / A. ROGNON / F. MEURGUES / B. ABRASSART / M. POUVREAU / J.P. BROUST

CONTACTS : CREPS CVL

GESTION ADMINISTRATIVE

Patrice RODDIER : patrice.rodier@creps-cvl.fr

COORDINATION PÉDAGOGIQUE

Francine MEURGUES : francine.meurgues@creps-cvl.fr